



Bertrand SORRE Député de la 2ème circonscription de la Manche · Suivre

20 h · 🌐

❌ Pêche de loisirs et ressource en maquereaux : Ras le bol de toutes ces règles qui ne règlent rien !! 😡

🔊 Depuis plusieurs jours, vous êtes nombreux, pêcheurs de loisirs, à m'alerter sur un arrêté annoncé dans la presse et pris par la Ministre de la Mer et de la Pêche, limitant à 5 le nombre de maquereaux autorisés à être pêchés par les pêcheurs de loisirs !! Ni concertation ni prise en compte des réalités locales, quel manque de respect !

📧 Apres concertation et l'accord de plusieurs parlementaires de la Manche et du Calvados (Bertrand Sorre, Stéphane Traver, Philippe Gosselin, Anna Pic, Béatrice Gosselin, Sébastien Fagnen, David Margueritte, Bertrand Bouyx et Christophe Blanchet) et également la députée européenne Stéphanie Yon-Courtin, je leur ai proposé d'adresser un courrier d'alerte au Premier Ministre, Sébastien Lecornu, pour lui exprimer notre refus de cette mesure (et demander son retrait) au profit d'une concertation avec les pêcheurs de loisirs 📧

👍 1187 💬 300 ➦ 256



Monsieur Sébastien LECORNU
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Paris, le 24 février 2026

Monsieur le Premier ministre,

Mes collègues parlementaires et moi-même sommes interpellés par de nombreux pêcheurs des départements de la Manche et du Calvados à la suite de la **mise en consultation d'un projet d'arrêté** réglementant la pêche de loisir du maquereau (*Scomber scombrus*), prévoyant notamment une **limitation à cinq spécimens par jour et par pêcheur**.

Cette évolution suscite une forte incompréhension, en particulier dans des conditions perçues comme insuffisamment concertées par les acteurs concernés.

L'effondrement du stock de l'espèce est une réalité que nous ne nions pas. Pour l'expliquer, plusieurs facteurs sont en cause parmi lesquels le réchauffement climatique mais aussi la surpêche dans les eaux plus au Nord où l'espèce migre sous l'effet du réchauffement de l'océan.

Cette situation est difficilement acceptable pour les acteurs qui pratiquent une pêche respectueuse du milieu et de la ressource.

Dans ce contexte, la ministre de la Mer et de la Pêche a **soumis à consultation un projet d'arrêté** introduisant une limitation à cinq spécimens par jour et par pêcheur pour la pêche de loisir.

Il nous semble essentiel d'appeler votre attention sur plusieurs éléments qui ne sont pas suffisamment pris en compte :

- Le prélèvement de maquereaux par les pêcheurs de loisir demeure marginal au regard de celui de la pêche professionnelle ;
- Cette limitation s'ajoute à d'autres mesures et obligations récemment mises en place, créant une incompréhension chez les pêcheurs, notamment en ce qui concerne l'obligation de déclaration des prises, alors même que certains publics restent éloignés des outils numériques ;

- L'outil RecFishing pourrait permettre de privilégier un quota plus souple et mieux contrôlable, non plus journalier mais **mensuel, voire trimestriel**, davantage adapté aux pratiques, souvent occasionnelles, des pêcheurs de loisir et à la nature migratoire de l'espèce ;
- Les fondements et les données ayant conduit à cette décision apparaissent insuffisamment partagés avec les acteurs concernés, nourrissant un sentiment de décision descendante ;
- Cette évolution entretient le sentiment d'une remise en cause de pratiques traditionnelles ancrées dans le patrimoine vivant de nos territoires littoraux.

Aussi, nous comptons sur votre écoute pour que la limitation de quota du maquereau pour les pêcheurs amateurs tienne compte de ces différents constats et retours des associations et pratiquants de la pêche en mer et de loisir.

Dans cette attente, et restant à votre disposition pour en échanger de vive voix, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Bertrand SORRE,
Député de la 2ème
circonscription de la Manche

Stéphane TRAVER,
Ancien ministre, député
de la 3ème circonscription
de la Manche

Philippe GOSSELIN,
Député de la 1ère
circonscription de la
Manche

Stéphanie YON-COURTIN
Eurodéputée

Béatrice GOSSELIN,
Sénatrice de la Manche

Sébastien FAGNEN,
Sénateur de la Manche

David MARGUERITTE,
Sénateur de la Manche

Bertrand BOUYX,
Député de la 5ème
circonscription
du Calvados

Christophe BLANCHET,
Député de la 4ème
circonscription du Calvados

Anne PIC,
Députée de la 4ème
circonscription de la Manche